



SOCOTEC BELGIUM ASBL

	$\sim$	м		- 4
N	1	-	5	_/
N	u			4

Rapport d'inspection - Installation électrique	domestique BT	/ TBT ex	istante				
Nº de rapport							
Conserve : Departicular de la cadre d'une vente un controle perior	dique						
Type d'habitation : Maison appartement autres :							
- Cal Manach							
Personne sur place:	ation:						
Adresse de la visite : Much Michel 35	J'vo Barvan	A					
Date do visite : 2/04/8/15 Date d'émission : . 2/04/8/15	Références client :						
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogation	ons 🗗 271 bis 🗖 2	278					
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS	S-E-11						
Description de l'installation visitée :	njeko 19. g posunit	to all all the	A 100 MIN 194				
Tension d'utilisation : A Protection général	e du branchement :	40 A					
□3N400 V □3x230V ■2x230V □ 1N400V Nombre de tableat	ux: nombre o	de circuits te	erminaux :	12			
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	will as a wave might	Degree digital					
Description	En o	STARTER TO STATE OF THE PARTY O		. ou			
was the first was a control of the second of the second of the second of	Perings of a ACT	or	dre dér	rog.			
Correspondances des schémas à l'installation	N X	90 90 90	est of the C				
Etat du matériel électrique installé	Management of the	A ALABASI	OD PARTY OD				
Mesures de protection contre les contacts directs		(	(etijalarinin)				
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnemen	t des	,	V - 1704 - 011 TO 185				
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de te	st		Let Promise it moved				
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plomb	e						
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	OX.						
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires e	et de la						
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	THE DISCUSSION OF THE PARTY OF		ACIDATE ACID				
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	0 0			,			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	OCT SC CHOOL S IN	Price II and a	X				
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogation	ons	\$	ALLES CONTRACTORS	_			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	. MΩ		man and the same				
Résistance de dispersion de la prise de terre : 12.3Ω	in amont individual do	l'agent SOC	OTEC BELGILL	IM ash			
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équ	ipement individuel de	ragent 500	OTEO BEEGIO	W GOD			
Manquements / Notes :	0	Consequences.		$\Box$			
i little	101	16					
a Smale to bon Boas (moe	lifica han 1 9	ongu	ne				
PD Donaldation (sous modification) of origine.							
Jelon los regles PGIE							
				· -			
				*			
	***************************************	*************	******************	<u>,</u> г			
Conclusion:  L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E	Le prochain contrô	le périodiqu	e est à effectu	er			
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	Lo producin contro	рошенца					
I l'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du F	R.G.I.E. Une visite co	mplémenta	ire est à				
exécuter par le même organisme après mise en conformité 🗆 ai	terme de 18 mois a	pres signat	ure de l'acte de	е			
vente			_				
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclus	ion. Un examen cor	nplémentair	e est à exécut	er			
par le même organisme en vue de compléter le dossier.							
Nom et visa de l'inspecteur :	Nom et visa du den	nandeur pour	réception :				
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,							
0	COA						
MEBEU	2/10						
	1						
socotte Giovanni				L			

3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB